UFO NEWSLETTER

L'ACTUALITE INTERNATIONALE DE L'UFOLOGIE

Adresse : 59, Chemin de la Roquette, 84400 APT, France
100F pour 10 n° en courrier rapide (avion pour l'étranger), à l'ordre d'Olivier Raynaud
Rédaction : RICHARD D. NOLANE

N°23 / 26 OCTOBRE 1998

EDITORIAL

UFO Newsletter change de présentation pour une lecture que j'espère plus agréable. Après les péripéties (informatiques et autres) de ces derniers mois, il semble que tout rentre petit à petit dans l'ordre et que la périodicité mensuelle soit à nouveau respectée. Merci une nouvelle fois à tous pour votre patience.

RICHARD D. NOLANE

OVNI : ETE CHARGE EN FRANCE

Parmi les apparitions aériennes non-identifiées au-dessus de la France qui ont émaillé le mois d'août et le début du mois de septembre, trois ont connu une couverture médiatique nationale. Pourquoi ces trois-là particulièrement ? Peut-être parce que la première et la troisième ont été filmées et que la deuxième semble avoir un lien avec la première...

LE "TRIANGLE" DES ARDENNES

Un OVNI de forme triangulaire se déplaçant à basse altitude au dessus de la région de Sedan et de Carignan (Ardennes) a été observé par environ 150 personnes au cours de la nuit du lundi 10 août au mardi 11 août. L'affaire a été rapportée à plusieurs reprises sur des chaînes de télévision et de radio nationales et a fait l'objet d'articles dans divers quotidiens régionaux.

Jean-Luc Lemaire, le responsable départemental du Centre d'études OVNI France (CEOF, BP 21, 13170 La Gavotte) et auteur du livre "OVNI, cette vérité qui dérange" (Editions Ramuel, 1997) a donné à l'AFP les précisions suivantes sur cette observation :

"(Il) a d'abord été aperçu à haute altitude puis dans une phase descendante à la verticale de Charleville-Mézières avant d'effectuer des sortes de rondes de reconnaissance au-dessus d'une trentaine de localités du Sedanais.

"Notre association a jusqu'à présent reçu quelque 150 témoignages et nous disposons d'un court film tourné cette nuit là par deux jeunes vidéastes amateurs. L'appareil, gros triangle aux bords arrondis avec une pointe tournée dans le sens de la marche, possède deux points lumineux rouges à l'arrière et un gros blanc à l'avant. Ces lumières ne clignotent pas. Deux traînées de condensation sont visibles à l'arrière de l'OVNI volant à quelque 500 m d'altitude".

"Nous disposons de peu d'éléments pour évaluer la vitesse de l'engin qui selon plusieurs témoignages avait un bruit sourd". "Il a été observé entre minuit et 2 heures du matin et certain témoins ont eu l'impression qu'il jouait à cache-cache. Il tournait lentement au dessus de zones habitées comme lors d'une mission d'espionnage puis s'éloignait avant de recommencer son manège au-dessus d'une autre localité. Il a fini par disparaître derrière une colline et n'a pas été revu depuis".

D'après Jean-Luc Lemaire, il ne peut pas s'agir d'un avion furtif, en raison du vol circulaire à basse altitude, ni d'une météorite car le vol a également été horizontal, ni d'une comète beaucoup plus haute et fixe dans le ciel, ni d'un hélicoptère ou d'un avion connu en raison d'un bruit sourd suffisamment étrange pour exciter la curiosité de nombreuses personnes.

"Il nous reste plusieurs hypothèses telles que l'illusion d'optique ou le vol d'un prototype militaire hors zone. Le vol décrivait une trajectoire Ouest-Est et nous aimerions savoir si cet OVNI a été observé sur les côtes Ouest de la France où s'il a traversé l'Atlantique".

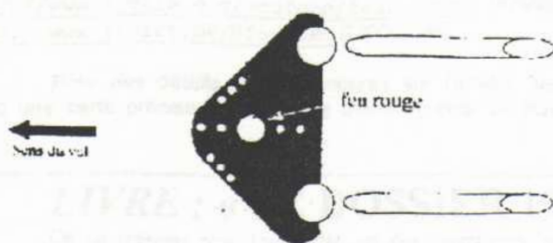


SPECIAL TO UFO MAGAZINE
France's Flap Of Flying Triangles





UFO MAGAZINE (USA), novembre 1998



Document J.L. Lemaire

Quant au film vidéo, diffusé à la télévision, il est beaucoup trop imprécis pour permettre une identification. Si l'hypothèse d'un avion militaire encore inconnu du grand public n'est pas du tout à exclure (bruit sourd, trainées de condensation et évolutions somme toutes très classiques), on pourra tout de même s'étonner du manque de discrétion de la manœuvre, typique, elle, du phénomène OVNI.

TRACES SUSPECTES EN HAUTE-MARNE

Des bruits entendus par plusieurs personnes, lundi 10 août, et des traces suspectes découvertes dans un verger, vendredi 14 août, à Prauthoy, un village au sud de Langres (Haute-Marne), ont laissé penser aux habitants qu'un objet volant s'est posé chez eux.

"Lundi, à 23 heures, nous avons été plusieurs à entendre un bruit important, long, moins fracassant qu'un bruit d'avion", a expliqué le maire de Prauthoy, Philippe Badet. Pour lui, il s'agissait "d'un objet volant, mais pas d'un avion". Une vingtaine de personnes auraient aperçu des lueurs dans le ciel. Un des témoins affirme avoir vu "deux lumières rouges et une blanche dans le ciel, qui ne bougeaient pas de place".

Le vendredi suivant, des traces suspectes ont été découvertes dans un verger. Ces traces d'herbe sèche forment deux lignes parallèles de 25 m de long environ et 70 cm de large, et sont distantes d'environ 8 à 9 m l'une de l'autre, avec un triangle au milieu, toujours selon le témoignage du maire.

Les pompiers et les gendarmes de Langres et de Chaumont ont pris des photographies sur place. Des prélèvements de terre ont également été effectués. L'ensemble des résultats s'est révélé négatif, si on en croit les gendarmes. Une équipe de recherche et d'identification radio-active a procédé à des relevés de radio-activité, qui se sont aussi avérés négatifs.

On remarquera immédiatement que l'observation aérienne s'est produite environ une heure avant celle des Ardennes et qu'on retrouve le bruit sourd et les lumières rouges et blanches dans les deux cas. Environ 200 km séparent les deux zones concernées. De là à imaginer qu'il s'agisse du même engin, exotique ou non, il n'y a qu'un pas à faire.

Les traces au sol, elles posent un problème. Robert Fischer, qui est allé sur place, m'a dit être quasiment sûr qu'elles étaient en fait d'origine humaine et qu'elles marqueraient l'emplacement de travaux. Donc qu'elles n'auraient strictement rien à voir avec l'observation aérienne.

ETRANGE « BALLON » EN ISERE

Une famille a aperçu et filmé à Voreppe, près de Grenoble, un objet non identifié en train de survoler le jardin d'un voisin. Le cas a déclenché une enquête du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) de Toulouse. L'affaire s'est produite le dimanche 6 septembre mais n'a été révélée que le 11 par les médias.

Le jeune couple, la grand-mère et un enfant de trois ans se trouvait vers 20 heures dans son jardin lorsqu'elle vit "un objet sphérique, probablement métallique et incandescent", d'où semblaient sortir des appendices, en vol stationnaire à deux mètres du cerisier du voisin, à une dizaine de mètres d'altitude. Le temps de prendre une caméra vidéo et la famille assistait à l'envol de l'objet, d'un diamètre de quatre à cinq mètres, selon les témoins.

Prévenus, les gendarmes ont ouvert une enquête qui a permis, entre autre, de déterminer qu'aucun trafic aérien connu ne pouvait expliquer l'observation. Des traces de combustion sur les branches du cerisier, les témoignages concordants de la famille, et un film (apparemment exploitable), ont incité le Service d'Expertise des Phénomènes de Rentrées Atmosphériques du CNES, le SEPRA dirigé par Jean-Jacques Vélasco, à se déplacer le 8 septembre pour faire une enquête. Des prélèvements ont été faits à fins d'analyse. Interrogé par la presse et FR3 le 11 septembre, Jean-Jacques Vélasco affirma que le cas lui semblait du plus grand intérêt.

Les voisins, propriétaires du cerisier, regardaient la télévision à ce moment-là et n'ont rien vu. Mais ils ont indiqué que l'image avait un temps été perturbée, comme c'est le cas pendant un orage.

Or, le lendemain, le samedi 12 septembre, en fin de matinée, tombait la dépêche AFP suivante :

« PARIS, 12 sept (AFP) - L'objet observé dans le ciel français à Voreppe (Isère, sud-est) dimanche dernier était un ballon gonflé à l'hélium de couleur sombre, d'un mètre de diamètre, représentant un animal, a précisé samedi le Centre national d'études spatiales français (CNES).

« Les investigations conjointement menées par le Service d'expertise des phénomènes de rentrée atmosphérique (SEPRA) du CNES et la brigade de gendarmerie locale de Voreppe ont permis de lever le doute sur l'objet observé", a précisé le CNES dans un communiqué.

Une famille de Voreppe installée dans son jardin avait filmé dimanche 6 septembre vers 20h00 locales (18h GMT), au dessus du cerisier du voisin, le prétendu OVNI, présenté comme "un objet sphérique, probablement métallique et incandescent".

Selon le CNES, les conditions particulières d'observation (soleil couchant, vent très faible et milieu urbain) sont à l'origine de la non identification de l'objet par les témoins.

Les experts du SEPRA ont identifié l'objet volant après six jours d'enquête.

Le SEPRA est chargé de recueillir et d'expertiser les témoignages d'observation des phénomènes aérospatiaux non identifiés transmis par la gendarmerie nationale, l'aviation civile et militaire françaises.

Depuis 1977, près de 3.200 témoignages ont été examinés en France, selon le CNES, qui précise que certains ont fait l'objet d'enquêtes complémentaires sur les lieux d'observation comme ce fut le cas à Voreppe. »

Que penser des explications du SEPRA, en se basant uniquement sur les déclarations des témoins puisque le film n'a pas été rendu public, quelqu'un ayant vivement conseillé, paraît-il, aux témoins de ne pas donner de copies de la cassette ni aux médias, ni aux ufologues ?

Tout le monde connaît les ballons pour enfants gonflés à l'hélium, représentants des animaux, et qui, c'est vrai sont, souvent lâchés par mégarde en l'air. On pourrait donc imaginer en effet que le fameux ballon aurait eu son fil coincé un moment dans les branches supérieures du cerisier avant de se décrocher (pendant que les témoins couraient chercher leur caméra) et de poursuivre sa route dans le ciel nocturne. Cependant, il y a des détails qui « coincent » et qui ne sont pas du tout éclaircis par le communiqué du SEPRA (dont la rapidité du revirement est impressionnante) :

- A 8 heures du soir, en septembre, le ciel est encore suffisamment clair pour se demander comment des témoins n'aient pas pu identifier un objet extrêmement commun volant à une dizaine de mètres au-dessus du sol. Et comment ils aient pu prendre un objet d'un mètre pour un objet de quatre à cinq mètres à si peu de distance. Faites l'expérience avec un de ces fameux ballons pour enfants et vous verrez qu'une telle méprise est impossible : ce serait faire croire que les témoins auraient été incapables de différencier de si près un objet de la taille d'un grand ballon de plage d'un objet gros comme une petite camionnette !
- Comment un ballon de couleur sombre peut-il être vu de couleur « incandescente » ?
- Comment se fait-il que les gendarmes, après avoir visionné la cassette, aient décidé de prévenir le SEPRA ? Seraient-ils incapables eux aussi de reconnaître un ballon d'enfant à l'hélium ? A moins, bien sûr, que l'objet soit peu visible sur la bande. Mais alors, dans ce cas, comment a-t-on pu déterminer qu'il s'agissait d'un ballon d'enfant ?

Par contre, deux membres du CEOF (une association en vedette, décidément...), Ghislaine et Henri Girard, m'ont affirmé avoir vérifié sur place que les fameuses "traces de combustion" sur l'arbre étaient une fable de la presse.

Voilà quelques questions qui mériteraient de recevoir des explications plus détaillées que celles fournies par le SEPRA pour se faire une opinion éclairée, n'est-ce pas ? Et je n'ai pas la sensation d'être un maniaque du complot en me les posant...

Il ne reste donc plus qu'à espérer que cette bande « sans intérêt » parvienne enfin entre les mains de chercheurs privés sérieux pour y subir de nouveaux examens. Après, on verra bien ce que donnera la confrontation des examens car, ne l'oublions pas, il existe aussi des spécialistes extrêmement bien équipés pour l'analyse des films vidéo parmi les ufologues. Et n'oublions pas que, si l'affaire est suivie par des gens honnêtes et compétents, ils seront les premiers à avouer, si tel est le cas, que c'était le SEPRA qui avait raison...

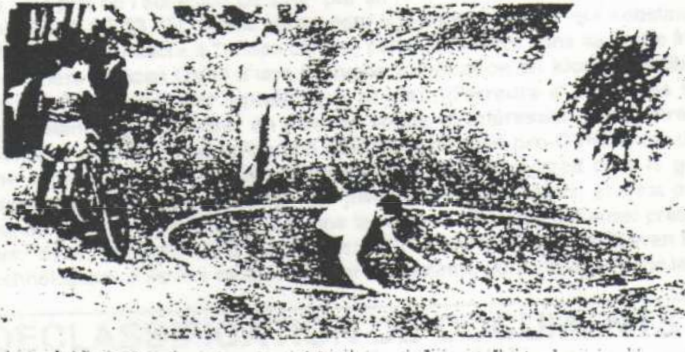
Ces trois cas, ainsi que les autres s'étant produit au cours de la même période en France et en Belgique, sont suivis avec attention sur

deux bons sites Internet spécialisés en langue française : http://www.mygale.org/~cufohn/franceovni (France OVNI) et http://www.finart.be/UfocomHq (UFOCOM).

Pour des détails supplémentaires sur l'affaire des Ardennes (avec une carte précise montrant les déplacements de l'OVNI), lire le n°51 de CONTACT OVNI, la revue du CEOF : 20F à CEOF, BP21, 13170 LA GAVOTTE.

LIVRE : « LE DOSSIER 1954 ET L'IMPOSTURE RATIONALISTE »

On ne présente plus Jean Sider, un des chercheurs les plus importants de l'ufologie française dont, malheureusement, les livres sont trop souvent publiés par de modestes maisons d'édition sans diffusion nationale réelle. Sans doute, la grande spécialisation de certains de ces ouvrages explique-t-elle le manque d'intérêt des grands éditeurs.



Dans la lignée de l'impressionnant AIRSHIP DE 1897 par son approche minutieuse de la documentation d'époque, LE DOSSIER 54 ET L'IMPOSTURE RATIONALISTE, aux Editions Ramuel, est de ceux-là. Cet épais volume de 350 pages, accompagné d'un cahier iconographique tiré à part en plus grand format de 120 pages représente le résultat de longues recherches de l'auteur sur les cas jusque-là inconnus ou tres peu connus de la fameuse grande "vague" d'observations qui eut lieu au cours de l'automne 1954, surtout au-dessus de la France mais aussi de plusieurs autres pays européens dont l'Italie. Il amplifie et corrige largement la partie "automne 54" de l'épais volume de Michel Figuet (du temps ou celui-ci n'était pas un debunker) & Jean-Louis Ruchon paru en 1979 aux éditions Alain Lefeuvre : OVNI : LE PREMIER DOSSIER COMPLET DES RENCONTRES RAPPROCHEES EN France

Patient et scrupuleux détective, Jean Sider révèle que la richesse en Rencontres Rapprochées avec des entités et autres types d'apparitions de cette "vague" était encore plus foisonnante qu'on ne l'avait cru jusque-là. Il analyse aussi et démonte de manière irréfutable le parti-pris, l'inconsistance des pseudo-enquêtes et la mauvaise foi des auteurs du scandaleux "LA GRANDE PEUR MARTIENNE, paru voici 20 ans aux Nouvelles Editions Rationnalistes afin de réduire soi-disant à néant le "mythe" de 1954.

Presque introuvables en librairie et complément indispensable à tout ce qui a été publié depuis les années 1950 sur cet exceptionnel automne ufologique de renommée mondiale, les 2 volumes du DOSSIER 54 ET L'IMPOSTURE RATIONALISTE sont disponibles pour 249F (plus 25F de port) auprès des Editions Ramuel, 225 rue des Princelles, 60640 Villeselve.

COURRIER DES LECTEURS / LE (PETIT) COIN DES DEBUNKERS.

De nombreux abonnés ayant demandé à ce que la newsletter réserve une petite place au courrier, ce sera Jean Sider (encore lui!) qui ouvrira le feu en alimentant LE (PETIT) COIN DES DEBUNKERS. La place étant rare, je me réserve de couper, sans en modifier le sens, les lettres soumises. Et bien sûr de ne publier que celles qui peuvent apporter quelque chose au débat sur les OVNI...

«(...) Le 10 septembre 1998, il (Jean-Luc Riveia) me téléphonait de New York pour me demander de mes nouvelles et s'excuser de n'avoir pu me rendre visite lors de son bref séjour à Paris l'an dernier. Au cours de notre conversation, il m'apprit une chose importante qui éclaire d'une lumière nouvelle le comportement de certains debunkers notoires. (ici J. Sider précise que J.L. Rivera retrouva dans un restaurant Pierre Lagrange et Joseph Altairac, l'éditeur des thèses délirantes de Michel Meurger). *A un moment donné, la conversation glissa sur le debunking, et P. Lagrange, hilare, lui avoua ouvertement être payé par son université pour déboulonner les ovnis ! Incrédule, J.L. Rivera se fit répéter cette confidence faite, à l'en croire, avec le plus grand sérieux.*

«Le 13 septembre 1998, j'eus l'occasion de parler au téléphone avec Gildas Bourdais, auteur-ufologue bien connu, et de lui faire part de ce qui a été exposé ci-dessus. G. Bourdais ne se montra pas du tout surpris, car, selon lui, J.L. Rivera l'avait déjà mis a courant de cette information lors d'une rencontre durant son court séjour parisien en juin. Donc, apparemment, J.L. Rivera ne m'a pas servi un bobard, à moins que P. Lagrange lui ait monté une cabale pour voir sur quoi cela pourrait déboucher (ce qui serait quand même très étonnant de sa part, entre nous soit dit). J.L. Rivera m'a bien précisé avoir eu parfaitement conscience que P. Lagrange venait de lui faire une confidence sans arrière-pensée aucune.

«Ceci va tout à fait dans le sens de ce que m'a dit en août dernier Bernard Thouanel, rédacteur en chef du Hors Série VSD n)1891 (Spécial OVNI) paru en juillet 1998. A l'en croire, lors de son enquête aux Etats-Unis, un informateur "bien placé" lui aurait dit que P. Lagrange "jouissait d'une très haute protection aux USA", selon ses propres termes. Quand je lui ai demandé de se montrer plus précis, il me fit comprendre que le sociologue était "téléguidé" par l'establishment pour faire du debunking.

«Toutes ces données sont donc parfaitement cohérentes avec le comportement de P. Lagrange depuis plusieurs années. Si l'on ajoute à ce qui a été exposé précédemment, le fait que notre homme s'est illustré en août 1998 sur Europe 1 en dénigrant les ovnis, le SEPRA, et en conseillant aux auditeurs d'envoyer leurs éventuelles observations à SOS OVNI, certains lecteurs ont le droit de pousser le bouchon plus loin. Par exemple, ils ^peuvent penser que qpuisqu'un debunker payé par son université recommande un groupe de socio-psychologues, ce dernier pourrait fort bien, lui aussi, être sponsorisé pareillement pour pratiquer la désinformation tout en prétendant véhémentement n'être composé que de sceptiques éclairés ! (...)

«P. Lagrange et quelques uns de ses amis ont-ils réellement "vendu leur âme"? Je n'irai pas jusqu'à l'affirmer péremptoirement, mais le lecteur est suffisamment intelligent pour se faire sa propore opinion à la lumière des éléments qui m'ont été fournis par les trois correspondants cités précédemment (...)»

JEAN SIDER

Cette histoire de P. Lagrange me rappelle celle de Henri Broch (celui que Michel Polac avait surnommé "l'ayatollah de la raison" sur Arte), le gourou de la secte des zététiciens qui sont à l'ouverture d'esprit ce que la Corée du Nord est à la démocratie. Broch est professeur, donc payé par l'Education Nationale, et utilise les loisirs étendus des enseignants pour s'occuper de sa croisade personnelle contre le paranormal. Et, à l'entendre parler, il est évident que ses étudiants bénéficient directement de ses "conseils" en la matière. Il est donc, de manière plus ou moins indirecte, "payé" par l'université pour démolir le paranormal. Je crois que c'est la même chose pour Lagrange qui, de par son travail se trouve très favorisé pour mener des "enquêtes". Celle-ci allant dans le sens du poil du milieu scientifique, elles sont automatiquement favorisée ne serait-ce que par la bienveillance qui leur est accordée. C'est bien plus simple que d'imaginer des fonds mystérieux venant alimenter le compte de Lagrange... Par contre, il suffit de voir le comportement de l'Université de Toulouse Le Mirail vis à vis de mon ami Yves Lignon et de ses recherches pourtant éminemment sérieuses sur la parapsychologie pour deviner ce qui arriverait à un chercheur qui aurait le mauvais goût de s'intéresser objectivement aux OVNI en milieu universitaire.

Par contre, pour connaître bien les problèmes d'édition et de presse, je me suis effectivement toujours demandé comment des revues luxueuses comme ANOMALIES et PHENOMENA peuvent survivre sans une subvention quelconque alors que où que j'aille en France, les détaillants me disent toujours que "ça ne se vend pas"... et que les frais de retour deviennent très vite fatals à une publication qui vend trop peu. Mais là aussi, ces subventions peuvent venir d'un service culturel quelconque, toujours prêt à aider ceux qui luttent soi-disant contre les "fausses sciences"...

Dans le milieu de l'édition comme dans celui des universités, nul besoin d'un grand complot pour étouffer la vérité. Il suffit de savoir manœuvrer pour bénéficier de divers avantages, opération facilité quand on se présente comme un debunker. Pour ma part, la seule chose qui me chiffonne vraiment au sujet de Lagrange c'est l'extraordinaire correspondance entre ses vues et les thèses de l'US Air Force. En creusant de ce côté, il y aurait peut-être quelque chose à débusquer, qui sait ? **(RDN)**

NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS-NEWS

Bernard Hughes a beaucoup d'ennemis dans le milieu OVNI (qui n'en a pas?) mais il est à l'origine d'une initiative qui, menée à bien, pourrait se révéler intéressante car désireuse d'éviter le fameux "syndrome associatif" qui tue lentement et sûrement bien des bonnes volontés. Bernard Hughes a donc lancé l'idée d'une "Union Ufologique de l'Hemisphère Nord" (UHN) qui se veut être un réseau informel d'échange de renseignements entre ufologues de divers pays, sans aucune cotisation ni inscription. Pour en savoir plus, contcter UHN, 104, Chemin de la Mûre, 13015 Marseille en joignant 3 timbres à 3F. -- **Pour ceux qui ne le sauraient pas encore, Gildas Bourdais publie régulièrement d'excellents articles sur les OVNI dans le magazine VISIONS DU FUTUR.** -- Le n°11 de SENTINEL NEWS est paru, toujours aussi bien présenté et intéressant. Comme d'habitude, beaucoup d'articles sur l'actualité internationale des OVNI. A ne pas manquer. Seul reproche : il faudrait qu'un jour les éditeurs se décident à donner le prix au numéro au lieu du seul prix de l'adhésion de 250F par an (4 n° inclus) au Groupe Sentinelle. Contacter donc l'association pour ça au 17, rue de Taissy, 51100 Reims (fax: 03 26 82 53 83). Même chose pour nos amis du CEOF qui s'obstinent à ne pas donner au moins le prix de l'abonnement à leur bulletin trimestriel UMMOFRA consacré à l'affaire Ummo, particulièrement dans sa partie française (CEOF *UMMOFRA* BP21, 13170 La Gavotte). -- **A éviter, par contre, le numéro spécial OVNI d'une nouvelle publication en kiosque intitulée "Dossier Brûlant". Prenant prétexte de la sortie du film X Files, cette revue offre un dossier squelettique et plein d'erreurs et de fautes sur les OVNI. Quand on sait qu'il suffit de contacter quelques ufologues compétents pour obtenir un dossier solide et intéressant, ce genre d'aventure rédigée par des gens qui ont lu 3 livres est à laisser de côté même si on doit reconnaître son côté franchement pro-OVNI.** Dans un autre registre, le bruit court que FOX TV serait en train de mettre en chantier une série télévisuelle intitulée "Roswell High". Elle s'inscrirait dans le genre "suivons la vie des ados à l'école, au collège, à l'université, etc", séries assommantes aux scénarii répétitifs jusqu'à la nausée. Mais, et c'est peut-être là que réside l'espoir, dans le cas de "Roswell High", une partie des jeunes gens ne seraient pas d'origine terrienne... Roswell est aussi présent par l'utilisation de technologies extraterrestres découvertes sur le crash de 1947 dans une autre série TV, de chez UPN cette fois, intitulée "Seven Days" et dont le pilote a été programmé le 7 octobre 1998. Mais ici, le transfert technologique a servi à mettre au point un système pour voyager dans le temps.

DECLASSIFICATION DE DOCUMENTS MILITAIRES SUR LES OVNI EN Espagne

Début septembre 1998, l'Espagne a ouvert au public une partie de ses dossiers classifiés "Top Secret" entre 1962 et 1995, et donc aux ufologues de tous les pays. L'ensemble fait environ 2000 pages. Galicia" a écrit le lendemain que "La vérité est désormais ici, dans la bibliothèque de l'Armée de l'Air à Madrid."

Le journal poursuivait ainsi :

"On a appris hier que l'Armée de l'Air Espagnole avait terminé la déclassification de ces documents commencée en 1990. Les rayons de la bibliothèque de Madrid abritent les 83 "X-Files" jusque-là classifiés Top Secret. Vingt pour cent de ces cas n'ont pu trouver la moindre explication logique."

"Un de ces rapports, sous le numéro 891205, remonte à décembre 1989 et raconte comment des témoins oculaires ont décrit un OVNI de forme lenticulaire 'avec un énorme déploiement de lumières brillantes' qui a survolé les villes de Sada et Castro dans la province espagnole de Galice, à environ 350 kilomètres au nord-ouest de Madrid.

"A 18h 40, (le 5 décembre 1989), des membres de la Benemrita (la police de la province) de Castro avertirent la Tour Centrale de Lavacolla, laquel avertit à son tour l'armée à la Station de Surveillance Aérienne de Noia (EVA 10). Les deux radars, civil et militaire, detectèrent l'objet, qui se déplaçait dans le sens vertical."

Mais les radaristes n'en avaient pas pour autant fini avec les OVNI. En effet, à 20h 30, trois autres OVNI apparurent sur les radars de l'EVA 10. Et si deux d'entre eux finirent par s'évanouir à 21h 02, le troisième "blip" resta visible jusqu'à 8h du matin le lendemain !

Le journal évoquait aussi une autre affaire survenue en Galice, le Dossier 660402 :

"Le 2 avril 1966, un caporal, un gardien et deux marins de Carreira observèrent un objet lumineux. Il se trouvait à la gauche du Mont Campelo. Le phenomène perdura durant trois quarts d'heure. Un des temoins prit une photographie de l'OVNI, laquelle ne montra qu'un point blanc sur un fond noir."

Initiative intéressante, donc des autorites espagnoles. On peut l'interpréter comme un aveu de la part de l'Armée de l'Air qui signifie ainsi que le phénomène lui échappe complètement mais reste à savoir s'il reste d'autres "X-Files" toujours classifiés car 83 observations pour un pays de la taille de l'Espagne sur plusieurs décennies, c'est un peu juste, me semble-t-il. Et attendons de voir si les autres armes (Marine, Armée de Terre) vont nous proposer quelque chose de leur côté.

Finalement, outre l'intérêt propre des observations ainsi mise sur la place publique, le détail le plus extraordinaire est que pas moins de 20 % des 83 cas sont considérés comme réellement non identifiés ! Certains après plus de 30 ans... On est loin des statistiques que nous servent les débunkers, n'est-ce pas?

Cela dit, des bémols s'élèvent ici et là. Ainsi, l'ufologue Manuel Cabral, qui confirme que si l'incident du 5 décembre 1989 a provoqué l'ouverture "d'un des X Files les plus intéressant au niveau gouvernemental", le rapport le concernant qui se trouve rendu désormais public serait tronqué. Manuel Cabral affirme aussi détenir d'autres dossiers militaires que ceux qui ont été déclassifiés, ce qui prouve bien que la route est encore longue. Quant aux déclarations de Juan Ballester Olmos, l'homme qui a su gérer l'affaire avec les militaires, elles ne sont pas faites pour éclaircir la situation. En effet, l'ufologue espagnol semble convaincu que l'Armée de l'Air n'a jamais accordé beaucoup d'attention au phénomène OVNI et que la raison du maintient sous le sceau du secret de ces rapports ne serait rien d'autre qu'une simple précaution face à des manifestations dont la nature reste inconnue. Plus étrange encore : "L'Armée de l'Air a fini par se rendre compte que les caractéristiques du sujet OVNI relèvent plus de la sociologie que de l'aéronautique et qu'elles n'induisent aucun risque pour la Sécurité Nationale"... L'Espagne aurait-elle son Pierre Lagrange ? Car que Juan Ballester Olmos ou l'armée espagnole estiment que, par exemple, l'incident du 5 décembre 1989, relève de la sociologie et non de l'aéronautique, n'est rien d'autre que l'éternel discours des debunkers socio-psychos niant une inquiétante et envahissante realité par des mensonges absurdes. Nous prendrons donc avec la plus grande réserve, comme semblent le faire d'autres chercheurs espagnols, la conclusion de Juan Ballester Olmos : "Nous pouvons garantir de manière absolue que toutes les informations sur les OVNI connues par l'Armée de l'Air ont été mises à la disposition de la société civile sans le moindre cover-up. Désormais, la balle est dans notre camp et il nous faut évaluer les données pour voir si oui ou non il existe des cas impossible à resoudre."

EDGAR MITCHELL ET LE SECRET DE ROSWELL

Extraits d'une interview donnée par l'ancien astronaute ayant fait partie des missions Apollo et âgé aujourd'hui de 68 ans au journal a,glais "The People" du 25 octobre 1998 :

"La raison pourquoi les gouvernements sont si accrochés au secret est très simple : la peur.

"Les observations modernes d'OVNI ont commencé avec l'incident de Roswell en 1947, lorsqu'un aéronef s'est écrasé avec les cadavres de plusieurs extra-terrestres à son bord et a été retrouvé à Roswell, au Nouveau Mexique.

"Qu'on ne s'y trompe pas, Roswell s'est bien produit. J'ai vu des dossiers secrets qui montrent que le gouvernement est au courant... mais qu'il a décidé de ne rien dire au public.

"Il existe beaucoup de bonnes raisons de sécurité pour ne pas avoir révélé l'histoire de Roswell au public. Très simplement, nous ne savons pas comment aborder la technologie d'êtres intelligents assez avancés pour envoyer un astronef jusqu'à la Terre. Le monde aurait été pris de panique s'il avait appris que des extra-terrestres nous rendaient visite."